Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le

ID: 023-222309627-20250324-CP2025060-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 21 MARS 2025

DELIBERATION N°CP2025-03/3/23 DOSSIER N°6853

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 FEVRIER 2025

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN Armelle MARTIN à Mary-Line GEOFFRE Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction de

l'Administration Générale

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET

OBJET: ADOPTION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 FEVRIER 2025



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-03/3/23 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le

ID: 023-222309627-20250324-CP2025060-DE

Déciderations de la Commission Permanente du 21 février 2025.

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET